



Paris, le 5 mai 2009

Emmanuel Antoine
Président
Minga

Monsieur,

L'équipe d'Europe Ecologie est heureuse de vous communiquer sa réponse à la lettre ouverte « L'agriculture : un projet européen pour sortir des crises ». Nous l'avons lu avec le plus grand intérêt et avons noté de nombreuses convergences, tant en termes de constat et préoccupations que de propositions.

Sur l'objectif d'1 million de paysans en plus et 2 millions d'emplois induits, nous avons nous même évalué à plus d'1 million le nombre d'emplois potentiels par le seul développement de l'agriculture biologique, cet objectif nous paraît donc atteignable par une révision en profondeur de la politique agricole et alimentaire.

Pour faciliter la lisibilité, nous avons intégré nos réponses en italique dans le corps de vos propositions. Nous vous remercions de considérer que l'ensemble des candidats des listes Europe Ecologie partagent ces engagements et propositions.

Par ailleurs, vous pourrez trouver l'ensemble de nos propositions dans notre « Contrat écologiste pour l'Europe » sur notre site internet en suivant le lien suivant : http://www.europeecologie.fr/files/EE_Programme_BD.pdf

En espérant avoir répondu à vos attentes,

Sincères salutations,

L'équipe d'Europe Écologie

europe-ecologie.fr

Rassemblement pour une Europe Écologiste
6 rue du Chaudron, 75010 Paris | tél. 01 53 19 53 00 | courriel presse@europeecologie.fr

Axe 1 : Le foncier, enjeu prioritaire

Créer un Fond structurel européen du foncier rural et péri urbain, pour financer l'achat de foncier agricole par les collectivités locales et permettre l'installation de paysans à la périphérie des agglomérations afin de sécuriser et d'améliorer l'approvisionnement des villes en produits alimentaires frais et sains.

Mettre en place un plan de formation européen autour des nouvelles techniques agro écologiques (compagnonnage, échanges européens, recherche, ferme école, etc.)

Aider les paysans existants en Europe de l'Ouest, et surtout en Europe de l'Est, à maintenir leur activité.

Dissuader l'agrandissement des grandes exploitations au dépend des petites.

Dissuader les politiques de spéculation foncière menées par des multinationales ou des Etats.

La question du foncier et de la spéculation sur les terres est effectivement centrale aujourd'hui, tant en Europe que dans de nombreux pays en développement. Europe Ecologie et ses futurs élus au Parlement européen partagent vos objectifs. La révision de la PAC offrira une opportunité importante pour élaborer au niveau européen les meilleurs outils au service de ces objectifs. Il nous paraît indispensable de travailler avec les ONG, syndicats et acteurs de la société civile dans cette perspective. Sur la question de la formation, elle nous paraît indispensable et est intégré dans le plan d'action que nous proposons pour l'agriculture biologique.

Axe 2 : La nourriture au cœur des politiques

Freiner les logiques d'étalement urbain et redéfinir les politiques d'urbanisme en fonction d'impératifs alimentaires et de lutte contre les émissions de CO2.

Définir une politique de l'eau (distribution, assainissement et prix) garantie par un vrai contrôle public.

Soutenir le développement de filières agro-alimentaires régionales.

Encourager la plantation d'arbres fruitiers en milieu rural et urbain. Intégrer à la construction de logements sociaux des parcelles de terres cultivables pour les habitants.

Modifier le code des marchés publics permettant la relocalisation des approvisionnements de la restauration collective.

Encadrer les prix par des marges imposées dans le secteur de la grande distribution, afficher les prix de cession, fixer des conditions générales de vente, les mêmes pour tous les acheteurs. Soutenir le commerce de détail indépendant de centre ville.

Aider les paysans à sortir de l'endettement financier qui freine la reconversion vers l'agriculture paysanne et biologique.

Sortir l'agriculture de l'OMC et mettre en place, sous l'égide de l'ONU, un Conseil de Sécurité Alimentaire.

La relocalisation des activités, et en particulier l'agriculture, est bien entendu au cœur de notre projet écologiste européen. La lutte contre l'étalement urbain et plus largement l'aménagement équilibré du territoire doit non seulement tenir compte des impératifs alimentaires et de réduction des émissions de CO2 mais aussi de la préservation de la biodiversité. Pour autant, tout n'est pas du ressort des politiques et directives européennes. La vie d'un territoire, son organisation doivent être réfléchies au niveau des politiques territoriales, avec les habitants, élus et acteurs locaux.

L'Union européenne doit encourager l'alimentation de proximité et de saison, nous proposons pour cela une TVA à 0% sur les produits alimentaires de première nécessité produits dans l'Union. Par ailleurs, la PAC devra soutenir les initiatives locales telles que les Associations de maintien de l'agriculture paysanne (AMAP), qui permettent aux consommateurs de choisir le type d'agriculture qu'ils souhaitent pour leur fournir une alimentation saine et sûre.

En matière d'eau, et de services publics plus généralement, nous demandons un moratoire sur toute nouvelle libéralisation et l'élaboration d'une directive cadre sur les Services d'intérêt général afin de défendre et étendre les services publics.

Nous continuerons enfin le combat contre la politique libérale imposée par l'OMC et pour la reconnaissance du droit à la souveraineté alimentaire adossé au droit à l'alimentation.

Axe 3 : Des réglementations et des normes adaptées

Interdire l'usage d'OGM, de pesticides et d'engrais issus de la chimie de synthèse.

Développer et protéger la conservation, la création et l'usage des Semences Paysannes et des Préparations Naturelles Peu Préoccupantes.

Protéger les consommateurs et les producteurs en mettant en place un Institut européen public et indépendant en charge du contrôle alimentaire.

Reconnaître les Systèmes Participatifs de Garantie au niveau national et européen, en ce qui concerne les modes de production mais aussi la distribution dans des filières transparentes, équitables et à moindre coût environnemental.

Adapter les normes sanitaires et environnementales, pour éviter les logiques de concentration et permettre le développement des circuits courts de distribution.

Mettre un terme aux monocultures exportatrices qui se développent au détriment des cultures vivrières, en abandonnant les subventions à l'exportation et en créant un mécanisme de protectionnisme élargi à des critères sociaux et environnementaux (ressources servant à financer des programmes de co-développement).

Mettre un terme aux politiques de soutien aux agro carburants et interdire leur importation.

Nous sommes là au cœur du rôle du Parlement européen et donc de nos propositions, de notre « Contrat pour une Europe écologiste », et notamment du pilier « Une agriculture paysanne pour une alimentation saine » qui propose une PAC écologique, de faire de l'union européenne une zone sans OGM avec interdiction des brevets sur le vivant, réforme de la réglementation sur les semences et reconnaissance des semences paysannes, et un plan de développement de l'agriculture biologique avec un objectif de 30% en 2020 accompagné d'un objectif de réduction de 50% de l'usage des pesticides sur le modèle danois. Ces objectifs intermédiaires étant un jalon vers une agriculture 100% durable.

En ce qui concerne les agrocarburants, les députés du groupe Verts/ALE se sont battus ces derniers mois pour l'abandon de l'objectif européen et l'interdiction des importations. Ce combat continuera.

Rassemblement Europe Ecologie

Europe Écologie est un rassemblement de citoyen-nes né d'une ambition : celle de fédérer le « peuple écologiste » en vue des élections européennes du 7 juin 2009, sur la base d'un Appel et du Manifeste, en ligne sur www.europe-ecologie.fr.

Europe Écologie présente, dans chaque circonscription européenne, des listes représentatives de la diversité des écologistes : personnalités (Daniel Cohn-Bendit, Eva Joly), militant-es issus du monde syndical et associatif (José Bové, Jean-Paul Bisset, Sandrine Béliet, Yannick Jadot), ou de mouvements politiques (Hélène Flautre, Michèle Rivasi).

Les élu-es siègeront au sein du groupe Verts/ALE au Parlement Européen.

europe-ecologie.fr

Rassemblement pour une Europe Écologiste

6 rue du Chaudron, 75010 Paris | tél. 01 53 19 53 00 | courriel presse@europeecologie.fr